

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS  
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION  
(INSTANCE BASSINS EQFE)  
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUELEMENT D'AGREMENT DE FILIERES CISP**

Version DFP du 7 mars 2022

**CHAMBRE EMPLOI-FORMATION DE :**

Namur

**Références légales :**

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

**Dénomination du CISP :**

Centre d'Orientation et de Formation - COF

**Adresse du CISP**

*Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.*

**Rue :**

Rue du Parc Industriel

**Numéro :**

6

**Boîte :**

**Code postal :**

4 5 0 0

**Localité :**

AMAY

**Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP**

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	Bureautique – certification Microsoft prison d'Andenne	Favorable
2	Permis de conduire théorique prison d'Andenne	Favorable
3	VCA prison d'Andenne	Favorable

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.

(2) Favorable – Réserve – Défavorable

## **A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément**

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière :  DEFI  EFT

### **Avis remis sur la filière de formation**

*L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.*

*L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.*

<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Favorable</b>
-------------------------------------	------------------

<input type="checkbox"/>	<b>Réservé</b>
--------------------------	----------------

<input type="checkbox"/>	<b>Défavorable</b>
--------------------------	--------------------

**Motivation :**

Le public cible de la filière est très spécifique, étant constitué de personnes incarcérées dans la prison d'Andenne. Le projet de formation répond aux besoins du marché de l'emploi et aux besoins d'insertion de ce public.

En effet, les compétences numériques de base sont reconnues aujourd'hui comme indispensables dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle et la maîtrise des logiciels de traitement de texte et tableur devient de plus en plus importante pour rechercher un emploi et postuler.

En outre, le contenu de la formation, de même que la méthodologie proposée (matériel mis à disposition par l'opérateur) apparaissent pertinents au vu de l'environnement et du profil du public cible et le fait que l'opérateur soit reconnu comme centre de certification permet aux personnes d'obtenir, moyennant la réussite d'un examen en ligne, de titres reconnus et certifiés par Microsoft.

Enfin, aucun autre opérateur du Bassin de Namur ne propose des actions de ce type au sein du milieu carcéral. L'offre de formation est de cette façon très limitée.

Le CISP ADEPPI organise également une offre de formation d'initiation informatique aux personnes incarcérées à la prison d'Andenne mais elle est complémentaire à celle du COF.

L'offre d'ADEPPI s'adresse en effet à des personnes ayant un niveau de compétences moins élevé : démystification de la technologie, utilisation des périphériques, utilisation d'un système d'exploitation, utilisation de deux logiciels (traitement de texte et tableur).

## A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière :  DEFI  EFT

### Avis remis sur la filière de formation

*L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.*

*L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.*

X	Favorable
---	-----------

	Réservé
--	---------

	Défavorable
--	-------------

Motivation :

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 ([www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels](http://www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels)), l'IBEFE de Namur recommandait de **mettre en place des actions spécifiques en vue de soutenir la mobilité avec les élèves et personnes en formation dans différents métiers**. En effet, les problèmes de mobilité des publics en recherche d'intégration socioprofessionnelle sont constatés par de nombreux acteurs locaux de l'emploi et la formation du territoire de Namur. Les problèmes de mobilité ne se limitent pas à l'accès à l'entreprise mais concerne également l'accès aux établissements scolaires et aux centres de formation. Cette difficulté accentue l'effet de désertion de certaines filières qui connaissent pourtant déjà des difficultés sévères de recrutement d'élèves et de stagiaires. C'est pourquoi l'IBEFE de Namur promeut les initiatives visant à améliorer la mobilité des personnes engagées dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle. Le travail de formation réalisé en vue de l'obtention des permis théoriques et pratiques est dès lors soutenu par les Membres de la Chambre Emploi Formation de Namur.

Du côté de l'offre de formation professionnelle, l'offre de formation proposée par le Centre d'Orientation et de Formation asbl (COF) est destinée à un public spécifique, à savoir les détenus de la prison d'Andenne. Il s'agit de la seule offre de formation dans ce domaine proposée à ce public particulier.

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément.

### **A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément**

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière :  DEFI  EFT

### **Avis remis sur la filière de formation**

*L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.*

*L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.*

X	Favorable
---	-----------

	Réservé
--	---------

	Défavorable
--	-------------

#### **Motivation :**

Les experts et les acteurs de l'emploi et la formation du territoire de Namur confirment les besoins de la certification VCA sur le marché de l'emploi. En effet, bien que cette certification ne donne pas accès à une profession bien définie, elle permet d'acquérir des **compétences transversales en sécurité demandées par de nombreux employeurs et de nombreuses fonctions recherchées sur le marché de l'emploi**. La formation VCA est dès lors un réel atout pour l'insertion socioprofessionnelle des candidats.

Du côté de l'offre de formation professionnelle, l'offre de formation proposée par le Centre d'Orientation et de Formation asbl (COF) est destinée à un public spécifique, à savoir les détenus de la prison d'Andenne. Il s'agit de la seule offre de formation dans ce domaine proposée à ce public particulier.

Par ailleurs, on relève à Namur une seule **formation spécifique VCA (avec obtention de la certification) à savoir à Dinant** au Forem **mais celle-ci s'adresse à un public n'évoluant pas dans le monde carcéral**. Enfin, cette certification est également incluse dans d'autres formations mais dans ce cas, il faut que le stagiaire soit investi dans l'apprentissage d'un métier spécifique.

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément.